

XP-TC/Philippeville, le 15 juin 2017

VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 11^{ème} réunion de la CLDR

14 juin 2017 - Château Licot, Salle du Conseil Communal

Présents :

- **Commune de Viroinval :**

M. Alain BOUVY, Conseiller Communal
M. Jean-Marc DELIZEE, Bourgmestre
Mme Fabienne FANUEL, Personne-relais DR (invitée)
M. Philippe PREUMONT, Conseiller Communal
Mme Françoise PRUMONT, Echevine
M. Baudouin SCHELLEN, Echevin

- **Messieurs :**

<i>Gaétan BERNARD</i>	<i>J.-P. COPPENS</i>	<i>Charlye DANIS</i>
<i>Joël JACQUET</i>	<i>Arthur VISTE</i>	

- **DR(EA)²M :**

Mme Cécile ESCOUFLAIRE, Auteur de Programme

- **FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Excusé :

MM Grégory DUJARDIN Philippe DUVAL

Liste des principaux acronymes :

<i>AD</i>	<i>Agent de Développement</i>
<i>ADESA</i>	<i>Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents</i>
<i>CIAC</i>	<i>Centre d'Information et d'Action de Couvin</i>
<i>CLDR</i>	<i>Commission Locale de Développement Rural</i>
<i>DR(EA)²M</i>	<i>Développement Recherche Environnement Energie Architecture Aménagement Mobilité</i>
<i>FP</i>	<i>Fiche-Projet</i>
<i>FRW</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>ODR</i>	<i>Opération de Développement Rural</i>
<i>OT</i>	<i>Office du Tourisme</i>
<i>PCDR</i>	<i>Programme Communal de Développement Rural</i>
<i>PNVH</i>	<i>Parc Naturel Viroin-Hermeton</i>
<i>PMR</i>	<i>Personne à Mobilité Réduite</i>

1. Introduction

M. DELIZEE introduit la réunion en remerciant les personnes présentes à cette 11^{ème} rencontre de la CLDR. Avant de céder la parole aux AD de la FRW et à l'Auteur de PCDR, il revient sur le décès de 2 membres actifs de la CLDR, MM. JATES et LESEINE. Il explique enfin que le rythme des réunions sera à nouveau plus soutenu afin de clôturer rapidement l'élaboration du PCDR.

2. Approbation du PV de la réunion du 26 septembre 2016

Le PV de la 10^{ème} rencontre de la CLDR a été à nouveau envoyé par voie postale aux membres de la Commission en annexe du courrier d'invitation à cette 11^{ème} rencontre de la CLDR. Il est demandé aux personnes présentes si elles ont des remarques à formuler par rapport à ce document. Le PV ne faisant l'objet d'aucun commentaire, il est approuvé.

3. Présentation des FP du lot 1

Cécile ESCOUFLAIRE présente ensuite les 5 FP du lot 1 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

FP 1.1 : Salle Dothorpa – Dourbes

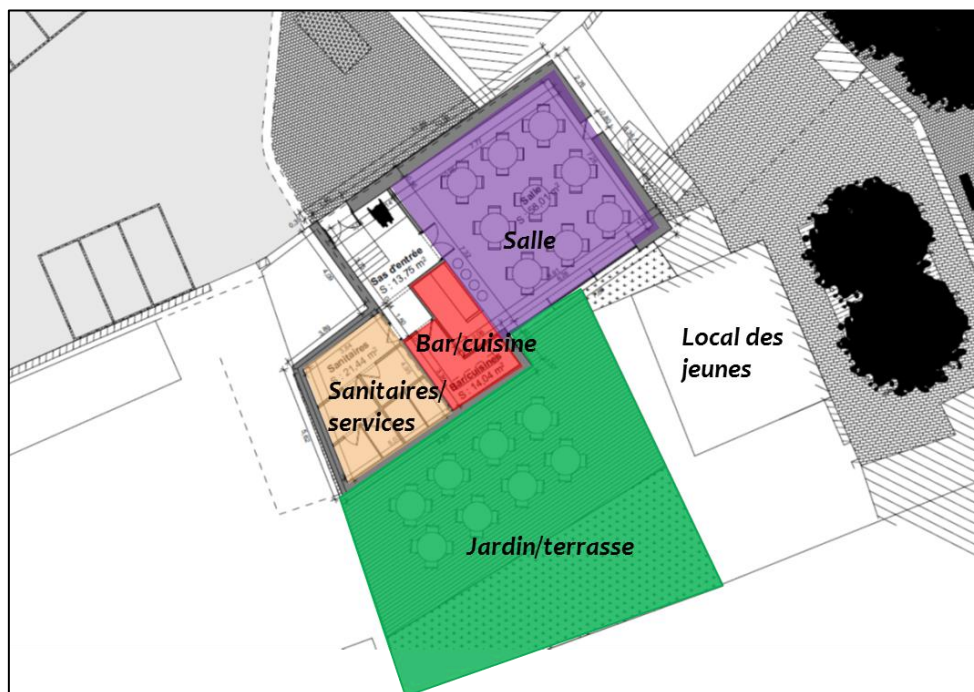
Parmi les points présentés de ce projet d'aménagement et rénovation de la salle Dothorpa afin d'y accueillir des manifestations plus importantes organisées par les associations locales mais aussi les cours de gym, il est à retenir que le dénivelé entre la salle et la place sera géré via la pose d'une plateforme élévatrice.

Le mur de façade sera conservé pour ses qualités architecturales ; des parois vitrées en partie haute sont prévues afin de bénéficier de lumière naturelle à l'intérieur de la salle et de rendre la façade plus conviviale. Des liens sont évoqués avec la FP de lot 3 qui envisage la rénovation du cœur de village de Dourbes. La pose de pavé devant la salle est donc proposée. Il est bien indiqué que la FP 1.1 ne se réfère bien qu'au bâtiment en tant que tel.

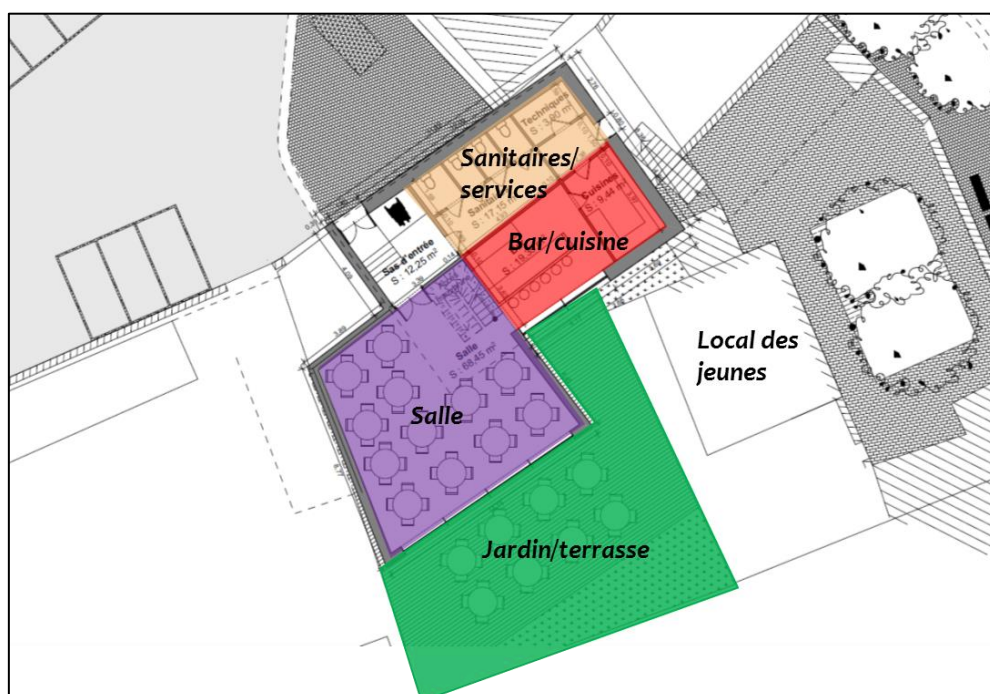


Concernant les aménagements qui feront suite à l'acquisition du bien (estimation : 20.000 - 22.000 €) mais aussi le démontage des éléments non-conservés (exemple : toiture), 2 options sont proposées (voir schémas à la page suivante) :

1. La première propose de ne pas modifier le gabarit de la salle mais bien de la réorganiser avec un espace terrasse au niveau de la zone au Sud en plus (voir illustration ci-dessous). L'estimation de cet aménagement est de l'ordre de 350.000 €.
2. La deuxième prévoit une augmentation de la taille du bâtiment avec communication directe entre l'espace « salle » et la terrasse prévue dans l'actuel zone enherbée. L'estimation de cet aménagement est de l'ordre de 400.000 €.



Option 1 : ± 350.000 €



Option 2 : ± 400.000 €

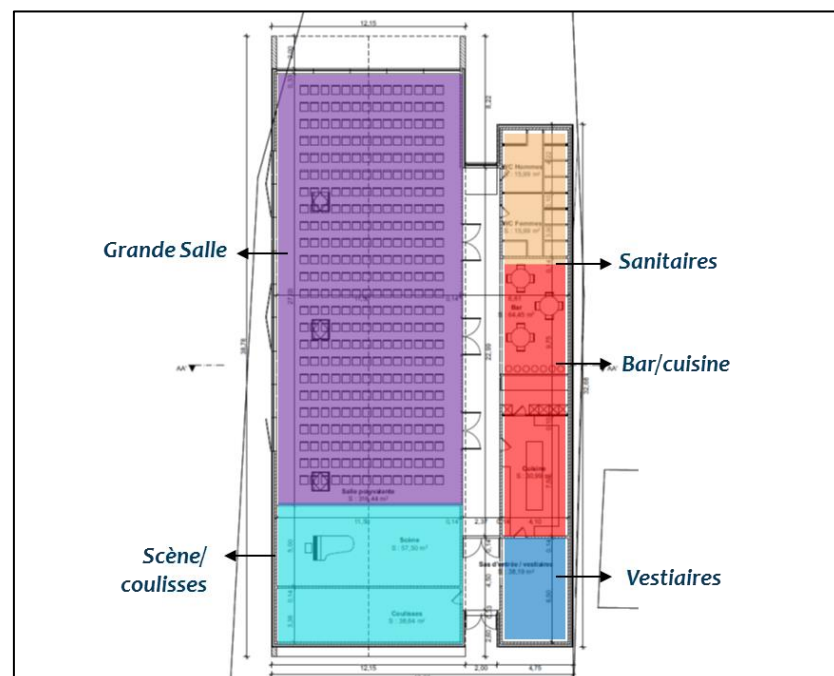
La terrasse sera accessible à tous lors d'activités et de festivités dans le centre villageois (rassemblement de jeunes notamment). Un participant s'interroge d'ailleurs quant à la rénovation du Local des Jeunes qui aurait pu être opportune dans le cadre de cette FP. Il lui est répondu que la toiture de ce Local a été totalement rénovée il y a 3 ans et que le Local convient à ses occupants.

Ce projet consiste principalement en la démolition (qu'il faudra estimer dans la FP) de la salle du foyer socio-culturel existante et la construction d'une nouvelle salle communale polyvalente adaptée pour les grands et petits groupes ainsi que pour l'organisation de spectacles avec scène et sonorisation (d'où l'appellation de « Maison Rurale » vu l'organisation d'activités relevant des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; simple précision de vocable). Comme décrit ci-dessous, l'aménagement des abords sera bien prévu dans la FP.

Par rapport à la réunion du 26 septembre, le périmètre d'intervention a été agrandi ; le projet de crèche situé sur la parcelle adjacente a été déplacé depuis. D'où l'intégration de cette parcelle à l'Ouest dans la FP. De plus, la proposition de scène extérieure n'a pas été retenue. Il est préféré un pré fleuri à cet endroit. Pré fleuri dont le fauchage modulé permettra des organisations de l'espace variables.

La contrainte principale pour ce projet provient de sa localisation en zone d'aléa d'inondation élevé. La salle sera dès lors construite à proximité du point le plus haut de la parcelle pour minimiser les risques d'inondation (voisinage de la voirie) avec quelques places de parking pour les PMR. Le SPW dont l'avis a été sollicité recommande de prévoir une surélévation de 40 cm par rapport à ce point le plus haut. Le bâtiment gardera donc un aspect assez classique malgré cette surélévation que l'on peut qualifier de légère.

Le projet actuel, estimé à environ 1.100.000 € prévoit une organisation des espaces comme proposée sur le schéma ci-dessous :



L'entrée se fera par la façade Sud (pignon fermé – voir illustration ci-dessous) entre l'espace prévu pour la scène et les vestiaires. Suivront ensuite les espaces bar et cuisine à l'Est avec enfin les sanitaires du même côté, tous séparés de la grande salle (~320 m²) modulable (grâce à l'existence de panneaux modulables) par un couloir/espace de communication. Le bâtiment se fermera au Nord par une grande baie vitrée :



Vue du pignon Nord



Vue du pignon Sud

Comme on peut l'observer sur l'illustration ci-dessus, des baies vitrées figurent sur la façade Ouest. Elles permettront l'acheminement des décors ou tout autre matériel vers la scène.

L'aménagement des abords est estimé à 100.000 €. Le résultat possible est illustré par 2 photos :



Il est indiqué que le terrain à l'Est de la future Maison Rurale est actuellement propriété privée. Les illustrations sur le plan ci-dessus y représente des logements de type chalet-caravane.

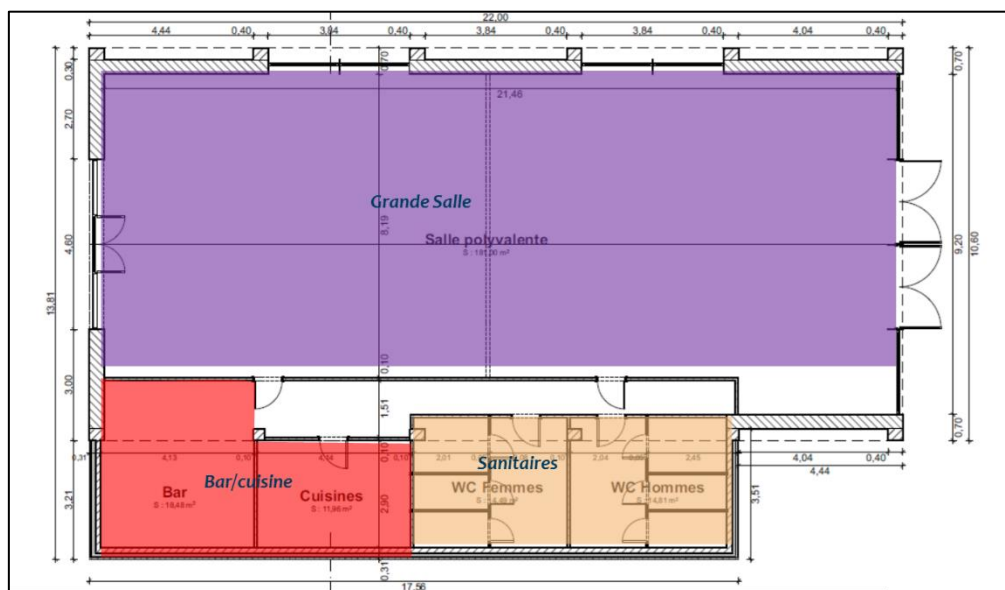
Enfin, il est bien signalé que la salle Patria pour laquelle la Commune de Viroinval dispose d'un bail emphytéotique restera notamment à la disposition du club de tennis de table qui l'occupe fréquemment. La nouvelle Maison Rurale apportera une autre offre (de grande capacité, mais modulable) pour les associations locales et les villageois. Elle n'a pas pour objectif de remplacer la salle Patria.

P 1.3 : Maison de l'Ardoisière - Oignies

Le but est d'aménager la salle de l'Ardoisière en salle polyvalente afin de déplacer certaines manifestations qui se déroulent au sein de l'école et d'accueillir la plaine de jeux pendant les

vacances scolaires. La salle est située en zone forestière au Plan de Secteur, mais du fait qu'elle ait été construite avant son établissement, sa rénovation est envisageable.

Il s'agit principalement de mettre ce bâtiment aux normes (électricité, PMR, incendie...) et d'aménager une cuisine et des espaces sanitaires. Un couloir séparerait l'espace principal de ces cuisines et sanitaires (voir plan ci-dessous). L'espace polyvalent a une surface de 180 m², de quoi envisager des repas pour 100 à 120 personnes sans problème.



L'estimation des interventions s'élève à ± 475.000 €. Le bois et l'ardoise seraient utilisés comme matériaux locaux. Des ouvertures sont prévues dans les pignons :

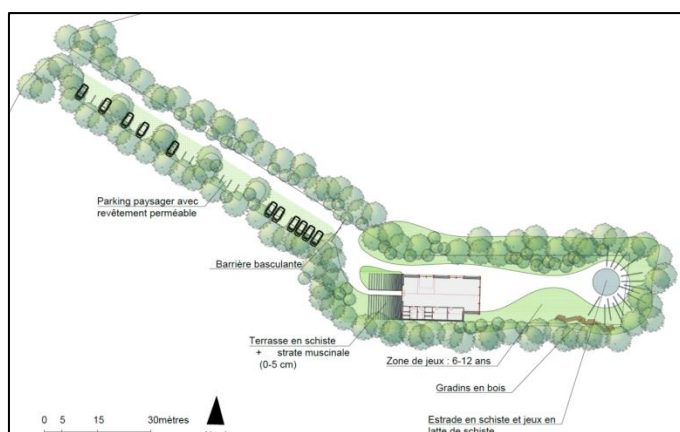


Vue du pignon Est



Vue du pignon Ouest – Entrée de la salle

Plusieurs réflexions ont été menées concernant le stationnement dans le cadre de l'aménagement des abords (±185.000 €). L'option retenue est de prévoir des places de parking le long du chemin d'accès à la salle avec des avancées de lisière afin d'oublier un peu les voitures stationnées. Tout à l'Est, si besoin, une zone de stationnement sur surface « verte » sera disponible.



FP 1.4 : Cœurs de village – Nismes

Le périmètre d'intervention ayant été défini en septembre dernier, l'arrivée du cinéma dans le patrimoine de la Commune n'avait pas été considérée. Faut-il dès lors revoir ce périmètre ? La question reste ouverte et doit être gardée à l'esprit lors de la concrétisation du projet. Une liaison vers le parc serait envisageable si on étendait le périmètre au-delà du barrage.

Il est proposé de scinder le projet en 4 phases qui sont successivement décrites.

La première phase concernerait le centre historique avec la rue Bassidaine et la rue Vieille Eglise.

La proposition est dans la première citée de garder quelques places de parking vu la présence des commerces avec un traitement relativement classique.

Un participant demande si la présence d'arbres ou arbustes est indispensable ; cela fait perdre des places de stationnement. Il y a beaucoup de végétation dans la zone ; ce ne sont pas quelques arbres qui vont rendre l'espace beaucoup plus vert. Il faudra mûrir cette réflexion lors de la mise en œuvre du projet, estimé pour cette rue à environ 335.000 €.



La rue Vieille Eglise quant à elle pourrait être mise à sens unique (plus d'espace pour les trottoirs et donc les piétons et touristes) avec aménagement d'une placette le long de l'Eau Noire. Le sens de circulation de ce sens unique fait l'objet de discussion. S'il est retenu, il faudra s'interroger quant à la meilleure option à retenir pour une fluidité maximale. La proposition telle que décrite entraînerait des interventions estimées à près de 450.000 €.

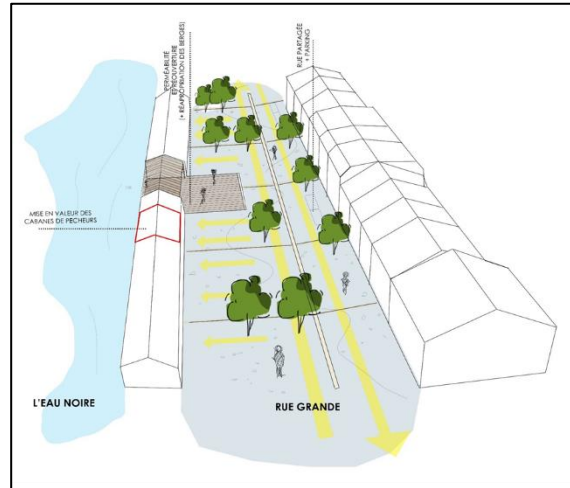
La 2^{ème} phase concernerait l'espace situé devant les services administratifs au carrefour de la rue Grande et de la rue des Juifs. Coût proche des 200.000 €. Le but serait de créer un espace convivial avec attention portée aux usagers faibles des espaces publics.



Le parking ayant été évoqué durant un long moment, la solution proposée serait de faire de la place de Châtillon (phase 3 de la FP) une zone de stationnement organisée pour tout le cœur de Nismes (en complément des places maintenues dans le cœur historique). Cette place est à proximité immédiate des commerces et des bâtiments publics : Administration, Office du Tourisme, Centre Culturel, Maison des Baillis... Il est nécessaire d'y attirer les véhicules grâce à une signalétique efficace et précise. Dans ce sous-périmètre, une réappropriation des berges de l'Eau Noire par les citoyens est aussi envisagée. Coût estimé des aménagements : environ 815.000 €.



Enfin, la rue Grande (phase 4 de la FP) serait harmonisée avec les espaces précédemment aménagés pour environ 400.000 €. La mise en valeur des anciennes saboteries serait possible via cette dernière intervention proposée.

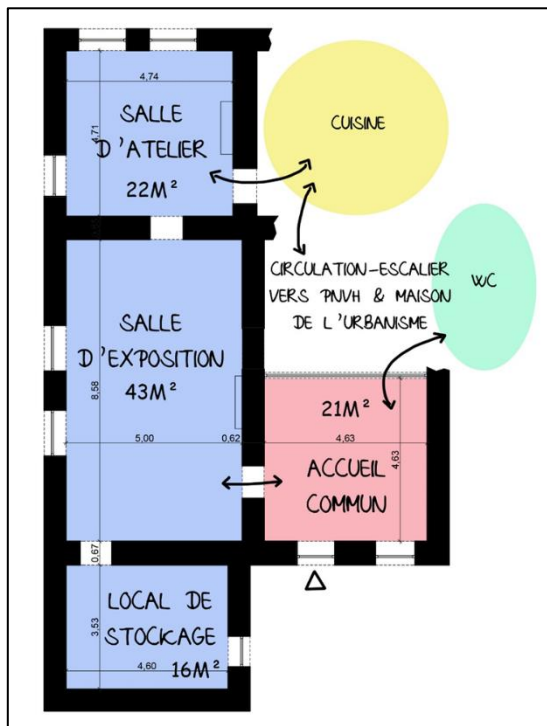


Le but de la FP est de proposer de premières options (comme toute FP) à un auteur qui mûrira le projet et pourra y prendre connaissance des points d'attention particuliers soulevés par les membres de la CLDR (végétation, parking, sens unique de circulation). Une fois son avant-projet abouti, il pourra alors soumettre aux riverains et membres de la CLDR ses propositions plus avancées et en débattre avec eux.

FP 1.5 : Vitrine permanente de l'artisanat

Le but de la vitrine est de valoriser le travail des artisans locaux voire régionaux. La première étape consistera à sonder les artisans susceptibles d'être intéressés par ce projet et de le faire vivre. Le facteur humain sera primordial pour le fonctionnement et la pérennité du projet.

Vu que 3 pièces sont disponibles à la Maison des Baillis, la proposition sur plan est la suivante :



Les aménagements sont très limités et simples à mettre en place, mais devront tenir compte du classement du bâtiment (exemple : il existera des restrictions quant à l'emploi de certaines peintures). Ils sont estimés à quelques 20.000 € dont l'achat de divers mobiliers.

La salle d'exposition pourra être subdivisée en petits espaces permettant l'exposition temporaire de produits artisanaux sans forcément nécessiter la présence de l'artisan.

La gestion de la participation sera le travail principal afin que le projet se pérennise. D'où des interrogations quant au qualificatif « permanent » de cette vitrine. Il faudra du personnel et/ou des bénévoles-artisans pour assurer l'accueil des visiteurs.

4. Présentation des FP du lot 2

Après la présentation de ces 5 FP du lot 1 retravaillées, Cécile ESCOUFLAIRE poursuit avec les 9 FP qui composent le lot 2.

FP 2.1 : Gare de Treignes

La FP relate différentes pistes possibles afin de mettre en place un projet communautaire. Les partenaires potentiels ont été identifiés et doivent se mettre autour d'une table pour mettre les synergies nécessaires en place. Ces partenaires sont : le tissu associatif de l'entité, le Musée du chemin de fer à vapeur et Musée Ferroviaire des 3 Vallées, le Musée du Malgré Tout, l'ASBL ULB – DIRE (écomusée du Viroin), le Centre de Formation de Treignes, la Fédération Wallonie-Bruxelles – Aide à la jeunesse, le Plan de Cohésion Social (PCS), le Relais Verlaine, l'ASBL Présence et Action Culturelles (PAC) et les citoyens.

M. DELIZEE informe l'assemblée des dernières évolutions. Suite à des négociations avec l'ULB, l'idée est de créer une Société Coopérative à Finalité Sociale ; une réunion d'information et d'adhésion est d'ailleurs programmée le 5 juillet. Il y sera notamment question de la nécessité d'acquérir le bâtiment dans son entièreté ou en partie.

L'idée du projet dans la partie Ouest du bâtiment, c'est de prévoir des locaux pour l'aide à la Jeunesse. Le public-cible serait alors les jeunes en difficultés avec rupture familiale. Le CIAC de Couvin et le Relais Verlaine qui disposent des agréments nécessaires sont très intéressés. Ils pourraient bénéficier de fonds pour le fonctionnement futur via le Ministre MADRANE, Ministre de l'Aide à la Jeunesse.

La partie Est de la Gare pourrait connaître des liens avec les étudiants de l'ULB. L'ULB qui serait parmi les coopérateurs.

La partie centrale pourrait être mise à disposition du CFT, du Musée Ferroviaire des 3 Vallées, du PAC et du PCS (projet de jardin communautaire). Cette partie du bâtiment pourrait engendrer des rentrées financières pour la coopérative, tout comme les extrémités (locations).

FP 2.2 : Chaufferies bois

La localisation de ce projet est connue : il s'agit de chauffer le Château Licot, l'école et les bâtiments administratifs situés tous à proximité de la future installation qui prendrait place dans les garages se situant au centre de tous ces bâtiments.

La FP propose classiquement de passer par une pré-étude de faisabilité menée par le Facilitateur Energie du secteur public. Le but de cette pré-étude sera de quantifier les demandes de chaque bâtiment et dimensionner au mieux les futures installations, mais aussi définir exactement la meilleure localisation pour la chaufferie.



FP 2.3 : Atelier rural

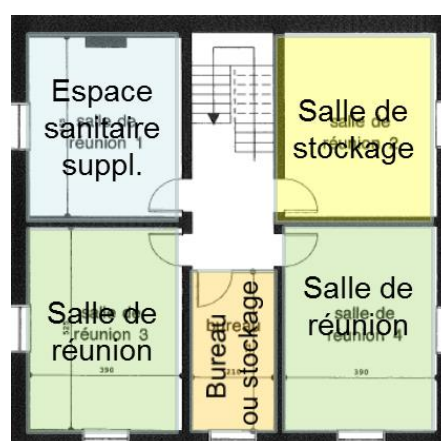
Le but du projet est de mettre à disposition une infrastructure pour la transformation des productions locales à destination des artisans, PME et TPE.

Ce projet ne connaît pas de localisation précise pour l'instant. Cependant, certains critères de localisation figurent dans la FP : accessibilité du site, espaces disponibles, situation au plan de secteur en zone constructible, enquête de voisinage et étude de faisabilité positives. Il ne faut pas forcément se situer au sein d'une ZAE au Plan de Secteur.

FP 2.4 : Maison de Village - Dourbes

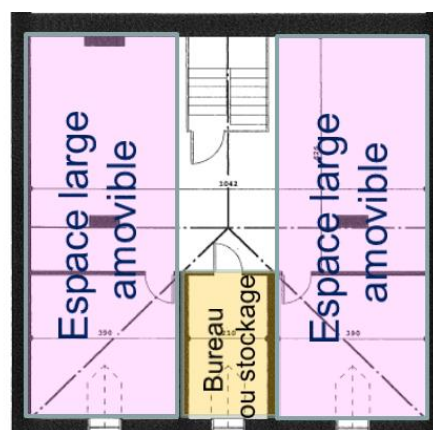
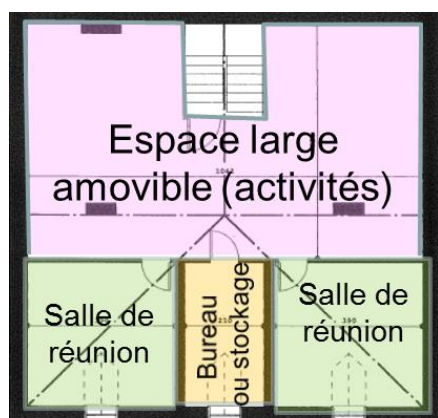
La FP reprend les informations figurant dans la FP du 1^{er} PCDR. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment a en effet été aménagé dans le cadre de la 1^{ère} ODR de la Commune de Viroinval. Commune qui vient de finaliser le remplacement de la toiture du bâtiment sur fonds propres.

En fonction de la création de sanitaires à l'étage, 3 ou 4 salles seront disponibles pour les associations locales. L'accès à cet étage se fera via le rez-de-chaussée où un nouveau sas sera prévu afin de séparer la salle principale actuelle de l'entrée, ceci dans le but de ne pas perturber les activités du rez-de-chaussée.



Au niveau des combles, 2 possibilités existent :

1. Le maintien des 4 espaces actuels.
2. La création de 2 espaces plus grands (en intervenant sur les cloisons) en plus du bureau qui peut servir de zone de stockage.



FP 2.5 : Panneaux didactiques

La première étape de ce projet consistera à répertorier les endroits stratégiques où placer ou rénover des panneaux didactiques avec pour but d'homogénéiser ces panneaux grâce à une

charte graphique. Ces endroits stratégiques pourraient être les reliques d'activités industrielles, les sites d'intérêt archéologique, les sites et monuments classés, les points d'eau, les fontaines, les anciens lavoirs, les pompes à eau, les abreuvoirs, les petites chapelles à l'abandon, les potales ou encore les points de vue ADESA. Idéalement, des panneaux signalétiques devraient être placés sur les circuits de promenade existants afin de diriger vers les panneaux didactiques proposés par l'inventaire voire créer de nouveaux circuits reliant ces panneaux. Un exemple pour le village de Nismes est présenté par Cécile ESCOUFLAIRE.

Les membres de la CLDR signalent que le PNVH mène actuellement une étude paysagère et que les points de vue remarquables identifiés à travers cette étude pourraient être considérés comme emplacement de panneaux didactiques.

FP 2.6 : Connexions Internet et NTIC

La première étape de ce projet consistera à définir les endroits devant être équipés. Il pourrait par exemple s'agir des Maisons de village et salles communales existantes, des lieux concernés par d'autres fiches-projets (1.1, 1.2, 1.3, 1.5, 2.4 et 2.9) et les écoles existantes.

Il s'agira ensuite d'y mettre à disposition des ordinateurs et tablettes et des connexions internet à haut débit, mais aussi des outils annexes (imprimantes, fax, scanners, projecteurs, tables, chaises, etc.). La sécurisation des locaux et du matériel serait aussi à considérer.

FP 2.7 : Photovoltaïque

Pour ce projet, l'établissement d'un cadastre des bâtiments communaux est nécessaire. Il devra proposer un inventaire détaillé/diagnostic pour chacun des bâtiments avant d'envisager une étude de faisabilité (comme proposé pour les chaufferies-bois). La priorisation des interventions sera ensuite à établir avec comme critère la régularité de l'utilisation des bâtiments. Une identification des bâtiments nécessitant une meilleure isolation via la thermographie pourrait également être envisagée pour déboucher sur des rénovations (recherche de solutions pour les économies d'énergie).

FP 2.8 : Place de l'Eglise - Oignies

Suite aux malfaçons observées, il est nécessaire d'intervenir pour rénover la place de l'Eglise à Oignies. Le projet avance déjà ; un budget a été prévu par le Collège pour l'étude (menée par le Service Technique Provincial) et la réalisation des travaux. Les fondamentaux du projet réalisés seront maintenus avec un trottoir dans le prolongement de celui à l'Est de l'Eglise afin de refermer la place.

La question de la végétation revient ; quelques arbres dans des bacs seront placés à l'emplacement des précédents qui ne sont plus présents.

FP 2.9 : Maison de Village – Vierves

Il n'y a pas de localisation pour le moment pour ce projet. Cependant, différents critères sont énoncés dans la FP. Il s'agit notamment des besoins, des aménagements réalisables, de l'enquête de voisinage positive... la FP est assez ouverte pour le moment. La Maison de village devra entre autres permettre d'accueillir les cours de gymnastique des écoliers de Vierves.

5. Informations par rapport aux Fiches du lot 3

Rapidement, les AD expliquent aux membres que ces FP seront moins détaillées que celles présentées au cours de la réunion. Elles ne comporteront que 3 sections : description succincte, justification du projet et liens avec la stratégie de développement (Partie III du PCDR). Voir PV de la 10^{ème} réunion de la CLDR, p. 8.

Fabienne FANUEL a réalisé une première version des FP du lot 3. Les AD de la FRW profiteront de l'été pour finaliser ce travail déjà entamé.

6. Divers

Avant de conclure, M. DELIZEE explique l'état d'avancement de 2 projets souhaités par la population lors des Groupes de Travail qui se concrétisent petit à petit :

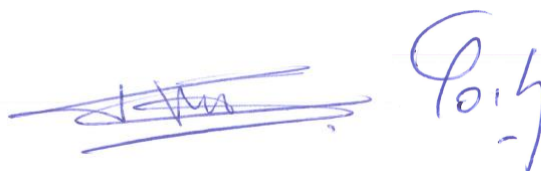
1. L'Atelier Beaux-Arts : les travaux seront bientôt en cours au niveau de la Ferme-Jardin (appel d'offre à venir pour la rénovation de 2 étages dans un premier temps). La commune attend un retour de la Fondation Chimay-Wartoise en juillet pour une aide financière et prochainement de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'obtenir l'agrément.
2. L'aspect lecture : le partenariat Province-Commune à venir portera sur ce projet. Un point lecture verra ainsi le jour premièrement au CCR. 2-3 autres villages devraient ensuite être concernés.

Les AD de la FRW proposent d'aborder un probable ordre du jour pour la prochaine réunion. Les lots 3 et 0 pourraient y être présentés (sous une forme encore à définir). Une discussion quant à la priorisation des 3 premières demandes de conventions pourrait aussi être envisagée.

7. Clôture de la séance

Cette 11^{ème} réunion de la CLDR est clôturée par M. le Bourgmestre qui remercie Cécile ESCOUFLAIRE pour le travail réalisé et les AD de la FRW pour leur accompagnement. Il salue de nouveau l'assiduité des membres de la CLDR présents.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be



Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie